

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article1782>

Compte-rendu de la Commission Régionale de Formation Permanente DR13 Languedoc Roussillon du 17 mars 2016 de 10H à 12H

Date de mise en ligne : lundi 21 mai 2016

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Languedoc-Roussillon - Les comptes-rendus de nos élus -

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

P. Sourrouille, représentante suppléante du SNTRS-CGT, partie comme je l'avais annoncé en début de séance, à 11H50 pour manifester avec les jeunes et à l'appel de la CGT pour le retrait du projet de loi El Khomri !

Organisations syndicales présentes : 1 SNTRS-CGT, 1 SNCS-FSU, 1 SUD et 1 SNPTES.

Le point essentiel était le classement des demandes d'apprentis de la Région pour la Commission Nationale de Formation Permanente (CNFP).

Trois critères discriminants sont pris en compte à l'échelle régionale : le niveau de diplôme et de qualification du maître de stage, sa disponibilité et la qualité du projet qui doit aussi être dans un domaine reflétant le bassin d'emploi.

L'an dernier, il y avait eu 8 demandes déposées à la DR13, 6 avaient été retenues pour finalement 5 apprentis ayant réellement effectué leur formation dans un des labos de la DR

Cette année, à nouveau 8 dossiers ont été soumis dont 1 pour un BTS en informatique à la DR et 7 pour des licences professionnelles (6 de biologie analytique et expérimentale et 1 d'électronique) dans différentes unités.

Nous avons débattu des notes déjà décernées par l'Administration. L'adéquation du niveau du maître de stage avec le diplôme préparé, une note maximale pour même niveau et moins si niveau plus élevé. Par ex : moins 1 point sur 5 si maître de stage détenteur d'un master 2 pour préparation d'une licence. Un cas de DUT pour encadrer une licence pro a été retenu et soumis à l'appréciation de la CNFP pour appréciation de la qualification... Un encadrant enseignant chercheur a été très mal noté et dont le projet était plutôt celui d'un stage déguisé et non d'une formation pour apprenti.

Le critère du projet était lui difficile à apprécier car G. Maure (RRH) lisait des passages plus ou moins longs de ce qui était inscrit dans les dossiers que nous n'avions pas. J'ai refusé de donner mon avis sur la qualité de certains projets par rapport à d'autres dans de telles conditions. Il a été acté que l'an prochain, nous aurions à l'avance les dossiers complets. L'un des projets de licence pro de bio parmi les mieux notés, a été « déclassé » car l'encadrant avait déjà 2 apprentis en cours. C'est le dossier BTS informatique à la DR qui a été classé 1er.

A part cela, les chiffres de la FP sont en hausse, ceci étant dû aux actions nationales qui se sont déroulées dans la DR notamment des écoles thématiques...

Le service de la FP a eu la « chance » de bénéficier d'une Noemi avec biseau pour le départ à la retraite de l'une de leur conseillère, dont le remplacement était une nécessité absolue et la DR13 étant reconnue officiellement en sous-effectif.

Je joins le bilan (**envoyé directement aux adhérents par mail**) qui nous a été remis et je suis disponible pour répondre aux éventuelles questions.

A Montpellier, le 18 mars 2016.

A télécharger :

- la plaquette de la DR sur la [formation aux nouveaux directeurs d'unité](#).

- la [synthèse des préparations aux concours 2015](#).